



Association Professionnelle
de Cosmétique Ecologique et Biologique

COSMÉBIO AFFIRME : UTILISER DES CRÈMES SOLAIRES BIO EST LE SEUL CHOIX DE RAISON !

Cosmébio - première association professionnelle à avoir encadré et structuré le marché français des cosmétiques naturels et bio – & ses 16 000 produits et 750 marques labellisés souhaitent rétablir une vérité : seules les protections solaires BIO sont efficaces et sûres pour les consommateurs.

Crèmes solaires traditionnelles : attention danger !

Cosmébio souhaite mettre en garde les consommateurs sur **les dangers liés aux protections solaires conventionnelles** et autres « fakers » (produits accusés de greenwashing et/ou cleanwashing) : se protéger efficacement du soleil ne doit pas se faire au détriment de la santé.

En effet, les crèmes solaires conventionnelles peuvent utiliser en tant que filtre UV l'octocrylène. Nocif pour la santé, cet ingrédient se dégrade au sein même des flacons en un composé cancérigène et perturbateur endocrinien : la benzophénone qui est absorbée par la peau.

Par ailleurs, l'octocrylène est également très polluant pour la planète : c'est pourquoi l'ANSES plaide pour son interdiction dans les crèmes solaires.

Efficacité et innocuité des solaires BIO : NON au bio-bashing

L'efficacité et l'innocuité des produits solaires BIO, composés d'écrans d'origine minérale (dioxyde de titane et oxyde de zinc), sont régulièrement remises en cause.

Cosmébio souhaite réaffirmer qu'un produit solaire bio protège aussi bien qu'un produit solaire conventionnel, tout en utilisant exclusivement des filtres solaires d'origine minérale. Soumis aux mêmes exigences légales, les produits de protection solaire labellisés Cosmébio doivent être strictement conformes au règlement cosmétique 1223/2009 (qui liste les filtres solaires autorisés) et en accord avec les recommandations de la Commission Européenne N°2006/647/CE (critères liés à l'efficacité). Ainsi, des tests sont obligatoirement effectués avant la mise sur le marché, garantissant le niveau de protection face aux UVA et UVB indiqué sur le packaging.

Par ailleurs, souvent pointés du doigt concernant leur efficacité face aux UVA, il est indispensable de rappeler que la norme ISO 24443 – test in vitro servant de base aux accusateurs des solaires BIO - n'est techniquement pas adaptée aux filtres minéraux. C'est pourquoi **les marques de**

solaires labellisées Cosmébio garantissent cette efficacité en corrélant les résultats de tests in vitro à ceux des tests in vivo, comme recommandé par la Commission Européenne, validant ainsi les mesures.

D'origine naturelle, les filtres minéraux sont également inertes et stables, ce qui leur confère une tolérance optimale. De même, ils ne franchissent pas la barrière cutanée, excluant ainsi le risque d'accumulation dans l'organisme.

"A ce jour, les formules les plus respectueuses de la santé pour se protéger du rayonnement solaire, lui-même cancérigène sans aucune ambiguïté, sont celles composées exclusivement de filtres solaires minéraux d'origine naturelle. C'est le cas des produits solaires labellisés Cosmébio."

Damien Sineau, Président de Cosmébio

Cosmébio est un repère de confiance permettant aux consommateurs de faire la différence entre les vrais produits BIO et les « fakers » : il est ainsi essentiel de sensibiliser et éduquer les estivants à mieux choisir leurs protections solaires pour prendre soin de leur santé. Afin de faire meilleur choix pour la santé de toute la famille, il convient de se tourner vers des protections solaires labellisés Cosmébio.

À propos de Cosmébio

Présidée par Damien Sineau, Cosmébio est l'association française de la Cosmétique bio. Elle a vu le jour en 2002 et réunit aujourd'hui plus de 560 sociétés. Toutes s'engagent à respecter les principes du Manifeste Cosmébio. Les garanties du label Cosmébio concernent chaque étape du cycle de vie d'un cosmétique : origine des matières premières, pour encourager un approvisionnement éthique et durable ; procédé de transformation doux et non polluant ; fabrication du produit fini (composition propre, emballage, stockage) ; étiquetage transparent et communication responsable. Un contrôle par un certificateur indépendant est obligatoire chaque année pour vérifier la conformité des produits avec tous les critères du label. Environ 16 000 produits et 750 marques sont actuellement concernés par ce label.

Contact presse

Agence Grenadine

Marine Beaulieu – marine.beaulieu@grenadine-rp.com